

CARRIÈRES-SOUS-POISSY - CONFLANS - ACHÈRES

16

# Les rangs des opposants à l'A104 bis grossissent

# le Courier des Yvelines

**actu.fr**  
Le site de vos médias locaux



MERCREDI 6 MARS 2024 - N° 4085  
Hebdomadaire - ÉDITION POISSY - 1,70€  
4, bis av. de Sceaux - 78035 VERSAILLES Cedex  
01 30 97 72 10 - courrier.yvelines@actu.fr

CARRIÈRES-SOUS-POISSY

# Des élus du Val d'Oise marchent contre l'A104 bis

La nouvelle marche contre le projet de l'A104 bis, organisée par l'association « Non au pont d'Achères » dimanche 3 mars, s'est déroulée en présence de nombreux élus du Val d'Oise.

Ce sont 380 personnes selon la police (sans les enfants) et 476 selon les organisateurs (avec les enfants) qui ont formé un cortège dirigé par le président de l'association, Denis Millet, soutenu par Christiane Paravy, présidente de Copra 184, et de nombreuses associations.

Pour rappel, le projet du département des Yvelines, dénommé « Pont d'Achères », consiste à créer une liaison routière de 6 km, à 2x2 voies, entre la RD190 à Triel-sur-Seine et la RD30 à Achères. Cette liaison franchit la Seine par un pont d'environ 800 mètres. Associations et élus dénoncent un projet coûteux et hors du temps, des atteintes à l'environnement, à la santé et une saturation du trafic.

*de Gouy-le-Moutier*  
**Le maire d'Éragny, un VP de l'agglomération de Cergy-Pontoise**

Plusieurs élus du Val-d'Oise étaient présents et certains débutent le combat. Ainsi, Éric Nicollet, Vice-Président délégué à la communauté de l'agglomération de Cergy-Pontoise, fait



L'ensemble des élus réunis avec les présidents d'associations Fabien Coupoux

part de sa colère : « l'agglomération va prendre une motion, le mardi 5 mars prochain : l'étude d'impact qui date de 15 ans est obsolète et ne doit pas se limiter aux Yvelines, car l'agglomération est directement concernée avec la N184 et l'accroissement du trafic routier au cœur d'Éragny ».

Le maire d'Éragny a fait valoir qu'il représentait les autres

maires concernés et porterait cette motion. Le maire d'Andrésy a rappelé : « Je combat ce projet depuis 2012 et il était déjà d'un autre temps ». Il soutient l'association et appelle à continuer le combat pour que ce projet ne voie pas le jour. Ces points de vue étaient relayés par Didier Guerrey, Maire de Maurecourt et Kevin Schwendemann, conseiller municipal délégué à Carrières-sous-Poissy.

*Le maire de Gouy-le-Moutier, Hervé FLORCEZAK...*

Guislaine Senée, sénatrice des Yvelines, rejoint les différentes préoccupations et aborde le sujet sous un aspect économique : « Mettre 200 millions dans un ouvrage d'art qu'il va falloir entretenir alors même que les départements sont aujourd'hui en difficulté pose question. C'est s'engager à devoir entre 1,5 et 3 millions par an. Il est là le punitif : nous devrons assumer des

décisions mal prises alors que ce que nous défendons, nous écologiste, c'est au contraire une sobriété choisie ». Cette position a été partagée par Dieynaba DIOP, élue des Yvelines à la Région Île-de-France, appelant à ce que d'autres arbitrages budgétaires soient pris, en faveur notamment des établissements scolaires.

**Poursuivre le combat**

Associations et élus appellent les participants à se mobiliser dans le cadre de l'enquête publique en cours pour le SDRIF-E. L'association devrait aussi produire les motions pour enrichir son instance devant le tribunal de Versailles et des discussions sont en cours pour examiner comment la communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise pourrait s'y joindre.

• Fabien Coupoux